



J'ai recue un amende majorée qui est monté de 431.25euros!

Par **ladysny**, le **12/06/2009** à **18:21**

Bonjour,

j'ai pris le train creil beauvais de la sncf sans ticket car je n'avais meme pas 1centime d'euros je me suis fait controlé et on ma mis une amende de 63euros,je n'ai bien évidemment pas payé car je vie chez mon père et je n'ai aucune ressource car j'étais a l'école.Je n'ai donc pas tenue compte de l'amende vue que je ne pouvais pas régler cet somme,hors j'ai recue un courrier peut de temps après ou il me demande cet fois 365euros! j'ai donc envoyer un courrier ou j'ai préciser que j'étais chez mon père,encore a l'école sans revenus et que je reconnaissait avoir pris le train sans ticket mais si il était possible de réduire cet somme?

Il m'ont donc repondue qu' il ne pouvais rien faire que c'était plus le service attribué.J'ai donc recue un courrier d' un HUISSIER DE JUSTICE par la suite 4mois après ou la il me demande 431.25Euros!!!J'ai donc renvoyer un courrier pour demander si je pouvais régler en plusieurs fois vue que je ne disposait d'aucun revenue et je n'ai recue aucune suite depuis 5mois!La je suis vraiment dépasser par ce qui m'arrive car personne ne peut m'aider je ne sais vraiment pas comment faire pour réduire cette somme énorme!Avec un huissier alors que je n'ai que 19ans.Merci de bien vouloir me renseigner je vous en serais très reconèssante.

Par **jeetendra**, le **12/06/2009** à **19:26**

bonsoir, la vous vous etes mise dans la galère vous meme, vous avez laissé trainé le dossier, avec les majorations, frais de poursuite, l'amende initiale a grossi, c'est hallucinant, mais c'est la procédure normale.

Le mieux c'est de voir avec un membre de votre famille pour payer, ensuite s'arranger avec lui pour le rembourser, plus vous tarder, plus l'amende va [fluo]grossir encore[/fluo], malheureusement ils sont tenaces, ils n'oublient jamais, courage à vous, cordialement